

SEINE & MARNE 77

LE DÉPARTEMENT

Depuis le 21 janvier 2025, la maison départementale des solidarités de coulommiers a déménagé et se trouve désormais au :

« 21 rue du Pré Meunier à coulommiers »

Les MDS interviennent dans les divers domaines de la solidarité :

- Protection de l'enfance.
- Insertion sociale et professionnelle.
- Lutte contre les exclusions.
- Accompagnement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.
- Lutte contre les violences et la maltraitance.

+ d'infos

Tel : 01.64.75.58.00

Mail : mds coulommiers@département77.fr



MAIRIE DE MAUPERTHUIS

Tel : 01-64-03-16-27

mairie.mauperthis@wanadoo.fr

www.mairie-mauperthis.fr

Les brèves de Mauperthuis

N°40 – Avril 2025

Le mot du Maire

L'année dernière, certains d'entre vous ont été impactés par les fortes pluies de cet hiver et en particulier en octobre où les ruissellements furent intenses.

Ces ruissellements en provenance des champs, se trouvant sur le plateau des Renardières, ont été amplifiés par l'état du ru situé sur ce plateau qui ne joue plus son rôle de captage des eaux à cause d'embâcles important et d'un lit encombré de vase.

J'ai pris contact avec le SMAGE (Syndicat mixte d'aménagement et de gestion des eaux) afin qu'un programme d'entretien puisse être programmé dès 2025 pour que ce ru retrouve sa pleine capacité de captage.

Suite à ces ruissellements, la sente se trouvant rue du Pré Voisins était devenue impraticable, posant un grave problème de déplacement avec toutes les conséquences que cela pouvait avoir pour les résidents, nous avons donc décidé de faire effectuer, en priorité et dès que cela fut possible, les travaux de rénovation de la voirie et à l'installation d'un important avaloir en amont.

D. CARLIER



Comme pour les années précédentes, la brocante de Mauperthuis aura lieu le 1^{er} mai 2025.

La mise en sécurité des exposants et des visiteurs est un point important à respecter, pour cela les organisateurs sont dans l'obligation de mettre en place un règlement qui peut paraître contraignant mais dont les règles doivent être impérativement respectées par les exposants.

Pour le 1^{er} mai, un arrêté municipal interdit la circulation et le stationnement, rue du Parc, place de l'Eglise et rue du Pré Denis dès 5 heures du matin, exception faite aux pompiers et force de l'ordre.

Pour les véhicules encore présents le matin de la brocante, les forces de l'ordre les feront enlever et mettre en fourrière.

Le jeudi 1^{er} mai la collecte des bacs de déchets ménagers (bac noir) ne pourra pas être effectuée mais se déroulera le **vendredi 2 mai** sur toute la commune.

INFORMATION BUDGÉTAIRE

*Résultats budget 2024

Budget de fonctionnement

Dépenses : 466 225,26 €

Recettes : 422 784,16 €

Clôture 2024 : - 43 441,10 €

Report 2023 : + 375 272,61 €

.....
 Résultat 2024 = + 331 831,51€

Budget d'investissement

Dépenses : 283 801,59 €

Recettes : 279 811,00 €

Clôture 2024 : - 3 990,59 €

Report 2023 : - 98 272,67€

.....
 Résultat 2024 = - 102 263,26 €
 Rar Dépenses - 70 003,00 €
 Rar Recettes + 106 372,75 €

 Résultat 2024 = - 65 533,51 €

Rar = reste à réaliser sur 2024

*Budget prévisionnel 2025

Le budget 2025, voté à l'unanimité par les membres du conseil municipal est en équilibre en dépenses et recettes comme suit,

- Section de Fonctionnement : 635 285,00 €
- Section d'Investissement : 392 866,26 €

Concernant les taux des taxes d'impositions directes locales, le conseil municipal a voté le gel de ces taux.

Ceci concerne la taxe foncière bâtie, la taxe foncière non bâtie et la taxe d'habitation.